

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 004497

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom : BENNANI TARIK

Date de naissance : 13 - 01 - 1961

Adresse : 10 LOT BEVERLY CALIFORNIE 20150  
CASABLANCA MAROC

Tél. : 0661198070

Total des frais engagés : 430,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/05/23

Nom et prénom du malade : BENNANI TARIK

Age : 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Bronchite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 31/05/23

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/03			180,50	<i>[Handwritten signature and stamp]</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Handwritten red stamp]</i>	02.03.2023	250,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

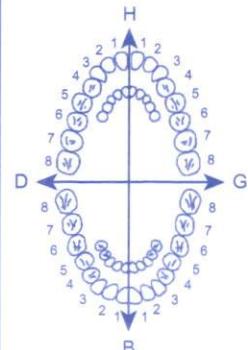
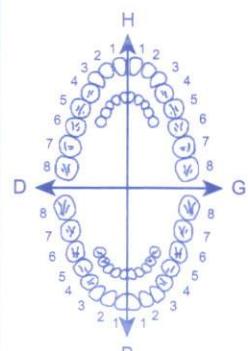
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT : M20226  
EXP : NOV 2024  
PPV : 66,80 DH

ZANI  
ologiste

de Médecine  
de Casablanca et de Pierre & Marie  
curie Paris VI



ة الترزي

يون

AZ® 500 mg  
Azithromycine  
Boîte de 3 comprimés  
PPV : 60,00 DH  
6 118000 190097

AZ® 500 mg  
Azithromycine  
Boîte de 3 comprimés  
PPV : 60,00 DH  
6 118000 190097

- Chirurgie de la cataracte
- Maladies et chirurgie de la cornée
- Adaptation en lentilles de contact
- Rétine médicale et inflammation oculaire
- Chirurgie des voies lacrymales
- Laser, OCT, Angiographie

Dr. Ghita TOUZANI  
Chirurgien Ophtalmologue  
6701

PPV :  
EXP :  
Lot N° :

47,80

## Ordonnance

Casablanca Le : 21/5/23

HARMACHE  
Docteur Rajaa JARDINS  
Avenue Allalide Pharmacie  
Casablanca - Tél. N° 0522 52 74 00

HARMACHE  
Docteur Rajaa JARDINS  
Avenue Allalide Pharmacie  
Casablanca - Tél. N° 0522 52 74 00

HARMACHE  
Docteur Rajaa JARDINS  
Avenue Allalide Pharmacie  
Casablanca - Tél. N° 0522 52 74 00

1) Benzalkonik 47,80  
1 cp x 81 x 47,80

2) Voltarenem 50mg 66,80  
1 cp x 315 x 68,20

3) Azithromycine 500mg 60x2  
11,80 op / 5 x 6 J 158,00

4) Diflucane 1 1 cp x 315

Bd Al Qods, Résidence Les Rosiers 2<sup>e</sup> étage (à côté de la pâtisserie les 4 cerises) - Casablanca  
Tél : 0520 144 708 Gsm : 0701 244 708 (RDV par sms ou whatsapp)  
E-mail : ophthalmologietouzani@gmail.com